

SECURITE et REGLEMENT VTT

1- La «Lanvertoise » est une randonnée organisée par l'association du même nom. Aucun classement ne sera établi.

Le participant certifie pratiquer régulièrement une activité sportive et être totalement aptes médicalement à participer à cette épreuve et en assumer pleinement les contraintes et les risques. Il engage sa seule responsabilité dans le cas contraire

2- Le port du casque est obligatoire, **tout participant sans casque sera exclu sans pouvoir prétendre au remboursement de son droit d'inscription.**

3- Pour les mineurs âgés de 7 à 13 ans, accompagnement obligatoire par un adulte majeur responsable également inscrit à la « Lanvertoise » sur la même randonnée. Le nom de l'accompagnateur sera porté sur le bulletin d'inscription avec la signature du représentant légal valant autorisation de participer et acceptation de l'accompagnateur désigné. L'accompagnateur accepte cette responsabilité.

5- Pour les mineurs âgés de 14 à 18 ans et non accompagnés, l'autorisation du responsable légal devra être validée par sa signature sur le bulletin d'inscription.

6-Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile. Chaque participant devra être couvert par son assurance personnelle.

7-Tout participant devra emprunter les itinéraires balisés sous son entière responsabilité.

8- Les heures de fermeture des parcours seront définies par l'organisation qui dégage toute responsabilité après la fermeture des parcours.

9- Tout participant s'engage à respecter le code de la route. Il sera responsable des accidents dont il pourrait être l'auteur.

10- Tout participant s'engage à respecter les sites traversés et à rester sur les circuits balisés par l'organisation.

11- Un jeton est remis au départ à chaque participant. Il permet aux contrôleurs d'identifier le randonneur et de suivre sa progression sur les parcours et, au retour, de répertorié les absents.

12- Les participants s'engagent à ne pas quitter le parcours, sauf en cas d'abandon, qu'il devra alors signaler aux organisateurs postés tout au long du parcours et au n° de tel de la rando 06.33.40.38.20 .

13- Le participant qui quitte les parcours le fait sous sa pleine et entière responsabilité, sans recours possible ultérieur contre l'organisateur.

14- Tout abandon doit être signalé aux organisateurs par la remise du jeton.

15- Veillez à partir avec du matériel en bon état et prévoyez un nécessaire de réparation.

16- Toute personne est responsable de son matériel. En cas de vol, accident ou perte, la responsabilité de « la Lanvertoise » ne pourra pas être engagée.

17- En cas d'annulation de votre part, aucun remboursement ne sera effectué.

18- L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours et les horaires en cas de mauvais temps, d'événement majeur ou de contraintes d'organisation.

19- Les engins motorisés accompagnants sont interdits.

20- Par son inscription, chaque participant déclare abandonner tout droit sur les supports images ou autres réalisés lors de l'événement, qui pourront être utilisés librement par les organisateurs.

21-Le poste de secours de la course peut-être contacté à chaque instant au numéro 06.33.40.38.20

22- L'inscription doit obligatoirement être accompagnée de l'acquiescement du droit de participation. Toute inscription non réglée ou incomplète n'est pas prise en compte. Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de non participation d'un inscrit à la randonnée.

23 - Pour pérenniser les milieux naturels traversés, chaque participant s'engage à ne jeter aucun déchet le long du parcours et à respecter le bien d'autrui, la faune et la flore.

24- En cas d'intervention des secours, les participants s'engagent à laisser la priorité aux engins motorisés utilisés par les secouristes.